

8 Place du Colombier
BP 40415
35004 RENNES Cedex



ARCOLIB
AU SERVICE DES ENTREPRISES, MICRO-ENTREPRISES
ET ASSOCIATIONS

www.arcolib.fr



02 23 300 600



contact@arcolib.fr

Votre Identité :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse Personnelle :

Code Postal - Ville :

Téléphone Portable : e-mail :

Votre projet :

Activité envisagée :

Détails :

Zone géographique du siège social du projet :

☐ Auvergne-Rhône-Alpes

☐ Bourgogne-Franche-Comté

☐ Bretagne

☐ Centre-Val de Loire

☐ Corse

☐ Grand Est

☐ Guadeloupe

☐ Guyane

☐ Hauts-de-France

☐ Île-de-France

☐ Martinique

☐ Normandie

☐ Nouvelle-Aquitaine

☐ Occitanie

☐ Pays de la Loire

☐ Provence-Alpes-Côte d'Azur

☐ Réunion

Forme juridique déjà envisagée :

☐ Aucune

☐ Entreprise individuelle

☐ Société

☐ Autre :

Horizon temporel du projet :

☐ Immédiat

☐ 3 mois

☐ 6 mois

☐ 1 an

☐ Autre :

Suivi du projet :

Vous êtes déjà suivi(e) par un conseiller pour ce projet :

☐ NON

☐ OUI

Nom et Coordonnées :

Votre Adhésion :

J'adhère à ARCOLIB à compter du

au titre du Pack « **CRÉATEUR D'ENTREPRISE – offre ESSENTIELLE** »

ce Pack comprend :

☒ 2 rendez-vous inclus

en options :

- Offre Toutapprendre : 30,00 € TTC par accès et par an
- RDV supplémentaires : 59,00 € TTC par rdv
- Formations : prix selon formation

Je déclare avoir pris connaissance des engagements reproduits au verso, et j'adhère, par le présent Bulletin d'Adhésion, à l'Organisme de Gestion ARCOLIB

Fait à le

Signature précédée de la mention manuscrite
"LU ET APPROUVÉ"

Vos engagements

En adhérant à l'Organisme de Gestion ARCOLIB, je prends l'engagement de respecter ses Statut et Règlement Intérieur des adhérents, et notamment :

- de payer la cotisation annuelle dès son appel, et tant que durera mon adhésion. En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L.441-6 du Code de Commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (décret 2012-1115 du 02/10/2012)
- la reconduction tacite de cette adhésion, pour chaque année civile
- de rompre cette adhésion avant le dernier trimestre de l'année précédant celle de sa reconduction tacite.

Protection des données

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatisé et sont destinées au traitement de votre dossier par ARCOLIB.

En application des articles 389 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, vous pouvez vous adresser à ARCOLIB, dont les coordonnées figurent en en-tête.